UNIVERSITE DE BORDFAUX

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e d'exploitation d'instrument, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BORDEAUX, session 2022

Le président de l'université de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE:

<u>Article unique</u>: Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle C (sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique), emploi-type Assistant-e ingénieur-e d'exploitation d'instrument, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE BORDEAUX, au titre de l'année 2022 :

Madame FERRIER Catherine, maîtresse de conférences hors classe, présidente, Université de Bordeaux, Pessac.

Monsieur EHRENFELD Francis, ingénieur d'études hors classe, expert, Centre national de la recherche scientifique, Pau.

Madame LACAMPAGNE Soizic, ingénieure de recherche de 2ème classe, Université de Bordeaux, Villenave-d'Ornon.

Monsieur POURTIER Adrien, ingénieur d'études en cdi, Université de Bordeaux, Talence.

Madame VAN TOER Aurélie, ingénieure, Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives, Gif-sur-Yvette.

Fait à Talence, le 29 septembre 2022

La Directrice générale des services adjointe,

Marie-Béatrice CELABE